

Étude critique : les commentaires de Calvin

Autor(en): **Lobstein, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 34

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ETUDE CRITIQUE

LES COMMENTAIRES DE CALVIN

Il convient d'abord de rendre pleinement hommage à la somme incalculable de travail que représente l'ouvrage de M. Goumaz⁽¹⁾. L'auteur a dépouillé et compulsé les commentaires de Calvin sur le Nouveau Testament avec un soin minutieux, une inlassable patience et un zèle admirable. Les monceaux de fiches que sa lecture a accumulées, il a su les trier, les classer, les exploiter, et il a apporté à cette opération une incomparable virtuosité. Quand même il n'aurait pas indiqué, dans une discrète dédicace, ce qu'il doit « à sa fidèle collaboratrice de tous les instants », on devinerait qu'une main intelligente et dévouée a dû l'aider, l'orienter avec autant d'adresse que de fermeté, et assurer son sauvetage à travers l'océan de notes, de notices, de références, de reprises, de retouches, de corrections qui menaçaient à tout moment de l'entraîner à la dérive et de le submerger sans retour. Oui, il est sorti indemne, vigoureux, victorieux d'une entreprise qui avait tous les caractères d'une périlleuse gageure. Son travail est une mosaïque infinie composée de fragments parfois imperceptibles, et enchâssée dans une bâtisse solide, massive, imposante, établie sur des assises fortement maçonnées et d'après un plan mûrement conçu et savamment exécuté. Cette construction monumentale élevée à la gloire de Calvin fait vraiment honneur tout ensemble au génie qui l'a inspirée et à l'ouvrier qui l'a menée à bonne fin.

Voici comment M. Goumaz a ordonné et groupé « le pêle-mêle de ses matériaux ». Dans la première partie, « La Bible, code du salut » (15-126), il montre que la Bible a été la source de la connaissance de ce salut et que Calvin l'a scrutée, étudiée

(1) Louis GOUMAZ, Docteur en théologie, « La doctrine du salut, d'après les commentaires de Jean Calvin sur le Nouveau Testament ». Lausanne, Payot ; Paris, Fischbacher, 1918. 448 p. 8°.

et commentée à cause de cela précisément. Dans la seconde partie, « La cause divine du salut » (127-276), M. Goumaz essaie d'établir que le salut, codifié dans l'Écriture, vient de Dieu ; Dieu, le Père, en est la cause efficiente ; le Christ en est la cause matérielle, c'est-à-dire qu'en la personne du Christ le Père réalise ses desseins de salut ; l'action du Saint-Esprit en est la cause formelle ou instrumentale, puisque ce que Dieu a opéré par le Christ, il le fait passer en l'homme par l'Esprit ; enfin la cause finale du salut, c'est la gloire de Dieu : « le but du salut, c'est l'exaltation d'un Dieu assez bon pour sauver, s'il le juge à propos, sa créature indigne, et assez juste pour la détruire à jamais, s'il le préfère » (132). La troisième partie, « Le salut dans le monde » (277-427), expose comment ce salut, venu de Dieu, se répand dans le monde, dans le cœur des individus, dans et par l'Église, dans la société civile. Un dernier chapitre, « Les déformations du salut », note les réactions qui s'opposent ici-bas à la propagation du salut. Quarante-six thèses (428-446) forment la conclusion du volumineux ouvrage, dont ils résument et récapitulent le contenu essentiel.

L'intention première de M. Goumaz paraît avoir été de donner une étude sur Calvin exégète. « A part de courtes appréciations sur les commentaires, éparses dans les publications relatives à la vie et à l'activité du grand homme, il n'existe qu'une littérature restreinte sur Calvin interprète de la Bible et spécialement du Nouveau Testament. » Cette littérature n'est, en réalité, pas aussi restreinte que semble l'admettre M. Goumaz, qui cite lui-même une vingtaine d'ouvrages mentionnés dans la liste bibliographique du *Corpus Reformationum* ; mais notre auteur, préoccupé de combler une lacune, avait primitivement dirigé ses recherches dans ce sens ; il suit l'indication de Gœbel : « pour comprendre Calvin réformateur, il faut connaître Calvin commentateur ». Là-dessus il bâtit le vestibule de son édifice, je veux dire qu'il s'occupe des commentaires sur le Nouveau Testament pris en eux-mêmes indépendamment de la doctrine du salut. On trouvera, dans cette partie consacrée à Calvin interprète du Nouveau Testament, de riches informations sur la suite chronologique de ses ouvrages exégétiques, sur les épîtres dédicatoires qui les précèdent, sur les principes herméneutiques du réformateur, sur sa théorie de l'Écriture sainte, sur la place que

ces œuvres occupent dans sa vie. Il y a même là des remarques qui méritent d'être retenues et qui répandent un jour précieux sur la carrière du réformateur. « Le travail exégétique, dit M. Goumaz, est, au yeux de Calvin, le but par excellence de son existence. L'étude de la Bible fait l'unité de sa vie si heurtée, si mouvementée et remplie de façon si diverse » (44). L'expérience centrale de la conversion de Calvin fut d'accepter l'Écriture sainte comme voix de Dieu (22). Son *Institution* n'est primitivement qu'une initiation à l'intelligence plus profonde et plus vraie des Saintes Écritures. Après son bannissement, à son retour à Genève (septembre 1541), il reprend en chaire son étude populaire des épîtres pauliniennes et recommence au verset même où il s'était arrêté trois ans auparavant ; ce geste est tout un programme ; l'interprétation de la parole de Dieu est pour lui la grande affaire. Les fameuses Ordonnances ecclésiastiques ne sont, à vrai dire, et ne doivent être qu'une façon d'exégèse biblique appliquée. Dans les temps les plus troublés, au plus fort des luttes et des difficultés, il poursuit ses travaux de commentateur de l'Écriture. Sébastien Castellion est expulsé parce que, contrairement à l'opinion de Calvin, il conteste l'inspiration biblique du Cantique des Cantiques. Les attaques de Bolsec touchent Calvin au vif parce que le médecin théologien prétend qu'à propos du dogme de la prédestination Calvin est un faux interprète de la Bible. Le bûcher de Servet s'allume en 1553 parce que l'auteur de la *Restitution* entend autrement que celui de l'*Institution* les passages relatifs à la Trinité. Cette manière d'envisager toute la vie du réformateur sous l'angle de ses intérêts et de ses préoccupations scripturaires est à la fois neuve et exacte — mais n'est-il pas vrai que nous voilà bien loin de la doctrine du salut ?

Que M. Goumaz me permette de le traiter comme un ancien et d'apprécier son ouvrage comme une œuvre qui daterait de 3000 ans : voici la conjecture que je hasarderai. J'opinerais que son livre se compose de deux documents qu'un rédacteur postérieur aurait combinés avec une certaine adresse, mais sans avoir réussi à dissimuler entièrement la soudure. Le premier document A aurait été consacré à Calvin exégète, le second B aurait traité de la doctrine du salut d'après les commentaires ; le travail du rédacteur C aurait consisté à joindre par un raccord

ces deux corps primitivement étrangers. La suture a été pratiquée de façon à coudre B et A, et la trace de cette opération est visible surtout dans le titre « l'Écriture, code du salut », formule qu'il faut attribuer à C, auquel appartient aussi l'orientation définitive de l'ensemble. « Le présent essai a pour but de rechercher la pensée de Calvin et spécialement sa conception du salut d'après ses commentaires sur le Nouveau Testament » (7).

Cette conjecture étant malheureusement réfutée par le fait brutal de l'histoire objectivement consultée, j'ose la transporter dans le domaine de la psychologie. Dans le laboratoire de la pensée du savant docteur en théologie, l'intérêt essentiel s'est porté d'abord sur les commentaires envisagés comme œuvre exégétique ; ou pour employer un terme technique qui revient plus d'une fois sous sa plume, c'est le côté formel qui l'a d'abord attiré ; mais peu à peu la vigueur et la clarté de la pensée de Calvin, l'ardeur et l'intensité de sa foi, le haut et puissant intérêt des sujets traités, ont fait dévier ses recherches vers le côté matériel, et les ont aiguillées sur la conception du salut où elles ont fini par se donner pleine carrière.

Suivons-le maintenant dans cette partie de son étude en nous bornant au dépouillement du document B. « L'œuvre exégétique de Calvin nous a laissé l'impression que dans ses commentaires des Évangiles, des Épîtres et des Actes, il exprime sa pensée sur le salut dans ce qu'elle a de plus frais et de plus spontané. Par la force des choses, ce n'est point « ordonné » comme l'*Institution*. C'est même cahoteux ; les idées les plus diverses s'enchevêtrent au hasard des textes à expliquer, elles chevauchent les unes sur les autres, elles se croisent, elles se répètent. Mais cela même ne les rend que plus vivantes. Si l'ordonnance des matières n'y trouve pas son compte, l'être intime de l'écrivain, sa méthode de travail, ses préoccupations doctrinales, sa façon d'argumenter se découvrent à nu. On le suit pas à pas dans ses recherches, dans ses détours, dans ses émotions, dans ses indignations ; c'est tout l'homme qui se livre. Il vous fait travailler avec lui, et l'on éprouve un vrai bonheur à s'associer à ses investigations comme aussi, lorsqu'on a saisi les principes directeurs de l'exégète, à deviner ses idées et ses conclusions. On jouit intensément de ce commerce avec un guide de cette valeur,

et le tutoiement du latin, dont l'auteur se sert à l'adresse du lecteur, ajoute encore à l'intimité. L'écrivain ne reste pas distant ; avec lui, on cherche vraiment à deux le salut, on s'enquiert, on questionne, on se réjouit des trouvailles. Le cœur lui-même, peut-on dire, trouve sa satisfaction encore plus que l'esprit. L'auteur vous tient en haleine, non pas devant des problèmes de second ordre, mais devant la question centrale et vitale, celle de la destinée de l'homme, celle de votre propre destinée. Es-tu sauvé ou ne l'es-tu pas ? Le lecteur reste pour le moins aussi ému qu'intéressé » (pag. 10-11).

Cette page si vivante que les lecteurs me sauront gré d'avoir reproduite, dissimule à peine la difficulté inhérente à la manière dont M. Goumaz a conçu et traité son sujet ; il serait surprenant qu'il n'eût pas lui-même, à plus d'une reprise, eu conscience de l'inconvénient grave que présente cette exposition de la doctrine calviniste du salut d'après les commentaires ou à l'aide des commentaires du réformateur. Car enfin est-ce l'ensemble des notions bibliques que l'auteur nous fait connaître, ou est-ce le fond de la pensée du commentateur que notre interprète dégage et établit ? « Passons à l'idée que Calvin se fait du Christ roi, d'après les textes du Nouveau Testament » (196) : cette simple phrase nous fait toucher du doigt la dualité latente ou patente dont souffre tout le travail du jeune docteur en théologie. Calvin n'est-il que l'interprète du texte scripturaire ? alors ne dites plus que vous exposez la doctrine de Calvin sur le salut. Développe-t-il sa propre théologie à l'occasion ou à propos des écrivains bibliques ? alors ne parlez plus de l'exégèse du réformateur et dispensez-vous d'admirer l'interprétation historique si consciencieuse, à la fois si concise et si lumineuse, du plus grand exégète de la Réforme. Faut-il citer un exemple qui mettra en pleine lumière le caractère hybride du savant ouvrage de M. Goumaz, oscillant sans cesse entre la reproduction des textes bibliques et l'exposition de la pensée personnelle et originale de Calvin ? Lisez les pages consacrées au Diable (*diabolus*, Satan) pag. 140-145 : la doctrine que l'auteur a construite en collationnant tous les traits qu'il a recueillis dans ses sources forme une masse compacte, très solide, presque écrasante ; à tel point que l'on pourrait croire que Calvin était en possession d'une démonologie aussi

copieuse, aussi exubérante, aussi moyenâgeuse que celle de Luther. Ouvrez maintenant l'*Institution*, les sermons, la correspondance du législateur de Genève, vous y rencontrerez beaucoup moins souvent la trace des visions qui hantaient l'imagination et la conscience du réformateur saxon ; il est évident que la foi en un Dieu souverain, causalité absolue, agissant partout et toujours, a neutralisé dans une large mesure la croyance au prince de ce monde, au chef de l'empire des ténèbres et du mal. Qu'est-ce à dire, sinon que le premier portrait a été suggéré à Calvin par les versets bibliques qu'il a trouvés sous sa plume en faisant son œuvre de commentateur ? La place qu'occupe Satan dans les ouvrages exégétiques de Calvin correspond à la place qu'il détient dans le Nouveau Testament, et nullement à la part qu'il lui a faite dans sa propre piété et dans sa théologie personnelle. Il serait facile de faire, sur d'autres points encore, des constatations analogues. Comment opérer le triage entre ce qui, dans les sept volumes qu'a dépouillés M. Goumaz, appartient exclusivement à la pensée originale du grand théologien, et ce qui lui a été dicté occasionnellement par les textes bibliques sur lesquels il travaille ? C'est dire qu'en fin de compte il faut toujours en revenir à l'*Institution* elle-même ; M. Goumaz n'a pas pu ni voulu se soustraire à cette nécessité, bien au contraire, il est le premier à affirmer la corrélation constante qui règne entre ces deux ouvrages ; maintes fois, il s'est inspiré de l'*Institution* pour classer et grouper les matériaux puisés dans les commentaires ; il a obéi surtout aux indications du réformateur qui, dans sa préface de 1559, disait à ses lecteurs : « Mon but a été de tellement préparer et instruire ceux qui se voudront adonner à l'étude de théologie à ce qu'ils aient facile accès à lire l'Écriture sainte, à profiter et se bien avancer à l'entendre, et tenir le bon chemin et droit sans choper. Car je pense avoir tellement compris la somme de la religion chrétienne en toutes ses parties et l'avoir digérée en tel ordre, que celui qui aura bien compris la forme d'enseigner que j'ai suivie, pourra aisément juger et se résoudre de ce qu'il doit chercher en l'Écriture, et à quel but il faut rapporter le contenu de celle-ci ». (C. R. III, 7-8.)

Il est temps de déposer la plume. Cet article a depuis long-

temps dépassé les bornes imposées à un compte rendu. Et cependant, il y aurait maintes choses à dire encore de l'imposant volume de M. Goumaz. Nous n'avons pas parlé des cas nombreux où il a surpris le grand exégète dominé et égaré par ses préventions dogmatiques. Comment le théoricien de la prédestination se débarrasse-t-il de textes gênants ? « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés » (1 Timoth. II, 4), « tous les hommes », cela signifie toutes les classes d'hommes, les rois, les peuples, etc... Aucune d'elles n'est exclue ; à toutes Dieu propose le salut. Il ne s'agit pas d'une assurance donnée à un chacun en particulier » (pag. 162).

En situant l'œuvre de Calvin, M. Goumaz rappelle avec beaucoup d'à-propos que la constitution de la théologie du grand réformateur est déterminée par une double opposition avec laquelle il se trouve aux prises durant toute sa carrière, Rome et les illuminés de toute espèce (79-80). —

A la liste des errata (pag. 6) il faut ajouter une méprise grave : ce n'est pas M. Baumgartner, mais M. Baldensperger, depuis docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne, qui a été pendant un certain temps l'un des collaborateurs du dernier des éditeurs du *Corpus Reformatorum*, Edouard Reuss.

Nous avons loué, au début, la grande puissance de travail et la rare persévérance de M. Goumaz. Pour produire l'œuvre qu'il a heureusement achevée, il a fallu encore une autre vertu, le renoncement. Couvrir quatre cents pages d'une impression serrée en s'effaçant sans cesse devant le grand homme dont on cite invariablement les pensées et les paroles, ne rien dire en son propre nom et ne chercher qu'à être l'interprète exact et complet d'un autre, se résigner à être un écho et un reflet, quelle abnégation ! Cependant quand celui qui a su inspirer un tel sacrifice s'appelle Calvin, cette attitude n'est pas une abdication, mais un honneur et un enrichissement ; celui qui a pratiqué ce désintéressement s'est fortifié et trempé intérieurement dans un pareil commerce. Quand le disciple d'un maître comme le fut Calvin prendra la plume pour son propre compte, il aura quelque chose à nous dire ; nous saluons sa thèse doctorale comme une promesse, et nous sommes assurés qu'il ne mentira pas à ces heureux pronostics.

P. LOBSTEIN.